

## **Lettre aux Amis du 3 décembre 2023**

### **Mardi 28 novembre 2023**

**19h00** : J'ai pris part à la réunion de la commission diocésaine pour la Famille présidée par le nouvel aumônier Père Yaacoub Hanna. Après la prière et le partage sur la Parole de Dieu, Père Yaacoub a proposé le programme de la pastorale familiale dans le diocèse ainsi que le calendrier de l'année 2023-2024. Les membres de la commission – des couples engagés, formés et expérimentés – veulent concentrer leurs efforts, cette année, sur le centre de préparation au mariage qui prend de plus en plus de l'importance vu les circonstances catastrophiques que rencontrent nos jeunes et nos couples, la préparation de la fête de la famille et la célébration des jubilés d'or et d'argent des couples du diocèse avec leurs enfants et petits-enfants, la fondation de communautés familiales ou des Équipes Notre-Dame dans les paroisses en collaboration avec les prêtres. Nous prierons avec eux pour nos familles, levain de sainteté dans le diocèse.

Sur un autre plan, je voudrais citer ici le message envoyé par Sa Sainteté le pape François aux participants de l'Assemblée des Parties de l'OIDD (Organisation Internationale de Droit du Développement), qui s'est tenue ce mardi à Rome. Ce message m'a particulièrement interpellé en déchiffrant les critères et le sens de l'État de droit. Et c'est l'objectif que nous visons, en tant qu'Église, pour le Liban de demain :

*« L'adhésion au principe d'égalité devant la loi, la prévention de l'arbitraire, la promotion de la responsabilité et la garantie de la transparence, la défense de la participation équitable au processus décisionnel, la sauvegarde du principe de sécurité juridique et le respect des procédures, tant du point de vue matériel que procédural, sont autant de valeurs et de critères indispensables qui découlent du concept général d'État de droit et qui, s'ils sont mis en œuvre, ont le pouvoir de conduire à l'accomplissement de la justice. La justice est la condition sine qua non pour parvenir à l'harmonie sociale et à la fraternité universelle dont nous avons tant besoin aujourd'hui. Elle est aussi la vertu nécessaire à la construction d'un monde où les conflits seraient résolus pacifiquement, par la force du droit sans que le droit du plus fort l'emporte. L'État de droit peut jouer un rôle essentiel dans la résolution des crises mondiales en renouvelant la confiance dans la gouvernance publique et sa légitimité, en combattant les inégalités, en promouvant le bien-être des personnes, en favorisant la sauvegarde de leurs droits fondamentaux. (...) La corruption érode les fondements mêmes de la société. En détournant les ressources et les opportunités de ceux qui en ont le plus besoin, la corruption exacerbe les inégalités existantes. (...) C'est dans la petite enfance que sont semées les graines de l'intégrité, de l'honnêteté et de la conscience morale, favorisant ainsi une société où la corruption ne trouve pas de terrain fertile pour s'enraciner ».*

### **Mercredi 29 novembre 2023**

M. Jean-Yves le Drian, l'émissaire spécial du président Emmanuel Macron, est à Beyrouth depuis hier soir après une escale à Doha puis à Riyad pour réactiver l'initiative du quintette impliqué dans le dossier libanais (Les États-Unis, la France,

l'Arabie saoudite, l'Egypte et le Qatar). C'est son quatrième déplacement au Liban en six mois.

Fort de l'appui des partenaires du quintette, il vient pour prévenir les responsables libanais que le temps ne joue plus en leur faveur. Il compte leur transmettre trois messages bien précis : accélérer l'élection du président de la République et la reconstitution du pouvoir dans son ensemble pour garantir une place au Liban dans les négociations qui se tiendront après l'arrêt de la guerre entre Israël et les Palestiniens ; faire preuve de retenue au Liban-Sud afin d'éviter une guerre totale avec Israël ; prolonger le mandat du commandant en chef de l'armée (qui s'achèvera le 10 janvier 2024) en ces circonstances critiques, car « en temps de crise ou de guerre on ne change pas de commandement ».

Il a entamé dès ce matin ses contacts avec les responsables libanais, accompagné par l'ambassadeur de France au Liban M. Hervé Magro en rencontrant d'abord le Premier ministre du gouvernement démissionnaire M. Nagib Mikati. A sa sortie il a affirmé que sa « visite vise à renouveler la position du quintette qui appelle les Libanais à unifier leurs positions, à accélérer la tenue de l'échéance présidentielle et à se montrer prêts à être aidés dans ce cadre ». Ensuite il s'est entretenu avec le président du Parlement M. Nabih Berry en le questionnant sur la « présidentielle complètement paralysée » depuis la fameuse séance électorale du 14 juin dernier. Il est sorti sans faire de déclaration.

Il est ensuite passé à Bkerké pour s'entretenir avec Sa Béatitude le Patriarche Raï et écouter son point de vue concernant la présidentielle, la situation explosive dans le Sud et le commandement de l'armée.

Il est venu déjeuner chez M. Walid Joublatt et son fils Taymour, avant de se rendre à Yarzé pour rencontrer le commandant en chef de l'armée, le général Joseph Aoun.

Il s'est entretenu ensuite avec Dr Samir Geagea président du parti des Forces libanaises, puis avec M. Soleiman Frangié président du parti des Marada.

**17h30** : J'ai présidé la réunion de la Commission épiscopale pour la Famille à Jounié, à la Maison Mère des Missionnaires Libanais. Nous avons revu ensemble les décisions et recommandations de l'APECL (L'Assemblée des Patriarches et Évêques catholiques au Liban), notamment celles qui concernent la révision de la structure de l'assemblée et des commissions épiscopales, dont la nôtre. Nous avons discuté ensuite de l'avancée des travaux dans la rédaction du Directoire de la Famille pour l'Église catholique au Liban. Nous avons décidé enfin l'agenda des activités pour les mois à venir.

### **Jeudi 30 novembre 2023**

M. Le Drian a poursuivi ses contacts avec les responsables libanais, en commençant par le président du parti des Kataëb M. Samy Gemayel. Il a ensuite rencontré des députés de plusieurs groupes parlementaires, dont ceux du Renouveau, de la Modération nationale, et du Hezbollah ; et enfin M. Gebran Bassil, président du Courant Patriotique Libre qui s'est mal terminée, car ce dernier a refusé de traiter de la question de l'avenir du commandant en chef de l'armée.

### **Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023**

**20h30** : Au terme de sa tournée libanaise, M. Le Drian a concédé une interview télévisée à la LBCI avec le journaliste Albert Kostanian dont l'OLJ rapporte le contenu. Il a notamment dit :

*« Je constate dans les discussions que j'ai pu avoir avec le représentant de l'Arabie saoudite ici au Liban, et à Riyad, que les Saoudiens sont de nouveau aujourd'hui en action pour sortir le Liban de l'impasse ». « Nous sommes tout à fait unanimes sur la nécessité d'urgence et la nécessité d'une troisième voie pour un candidat unique permettant au pays de sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve aujourd'hui ». « Les responsables libanais doivent se mettre d'accord sur un nom pour la présidence ». « Le rôle de la France n'est pas de proposer un candidat mais de faire en sorte que les Libanais puissent trouver ensemble un consensus ». « Il faut à un moment donné que les Libanais se parlent entre eux. Ce n'est pas à la France de donner des noms ».*

Un bon nombre de Libanais lui répliquent : Libérez-nous de la pression de l'Iran et de son ingérence via le Hezbollah, nous nous parlerons et nous élirons un président !

Concernant la situation au Liban-Sud, M. Le Drian a estimé que *« rien n'empêche qu'il puisse y avoir des aggravations qui seraient dramatiques pour la sécurité du Liban et qui auraient des conséquences dramatiques pour le Liban et pour Israël. C'est pourquoi Il me semble indispensable que, face à la crise sécuritaire, les Libanais décident de prolonger le mandat du commandant en chef de l'armée ».*

A noter que ces bombardements, en cours depuis le 8 octobre, ont déjà fait plus de 100 morts côté libanais, dont 87 combattants du Hezbollah, et 14 civils dont trois journalistes.

### **Samedi 2 décembre 2023**

**8h30-13h30** : J'ai présidé la réunion mensuelle des prêtres du diocèse.

Nous avons commencé, à la chapelle, par la prière liturgique du temps de l'Avent avec une méditation sur la Parole de Dieu. Nous nous sommes rendus ensuite à la salle de réunion pour poursuivre nos sessions de formation permanente.

J'ai donné moi-même une causerie sur la pastorale des vocations dans notre diocèse poursuivant une série que j'avais donnée l'année dernière face au défi de la crise des vocations et de la diminution du nombre de prêtres. Et j'ai proposé un plan de travail en quatre points : 1– La commission diocésaine des vocations poursuit sa mission en organisant une soirée de prière tous les premiers samedis du mois et des rencontres régulières avec les mouvements d'Église pour le discernement des vocations ; 2– les prêtres et l'évêque intensifient leurs efforts pour accueillir et accompagner les jeunes en témoignant avec joie et espérance de leur ministère ; 3– lancer une consultation avec le peuple de Dieu, dans ses diverses composantes, sur la crise des vocations, ses causes et les propositions d'avenir ; 4– avoir le courage de nouveaux ministères baptismaux pour des laïcs formés dans des centres de formation religieuse appropriés.

Nous avons pris le temps de discuter de ce plan d'action.

Après la pause, nous avons écouté le père Dany Younes, jésuite, nous entretenir sur la pastorale des vocations : « Le prêtre interlocuteur des jeunes – Prendre soin de la pastorale des vocations dans les mouvements d'Église et les groupes de prière dont proviennent la majorité des vocations ». Il a été hautement apprécié, notamment en donnant des témoignages personnels sur les sessions de discernement qu'il organise.

Un déjeuner fraternel a conclu la matinée.

**16h00** : Je suis à Beit Chélala, dans la montagne, pour présider la messe animée par la Conférence de Saint Joseph du Mont Batroun de Saint Vincent de Paul, au cours de

laquelle les membres vont prononcer leur promesse un an après la fondation de leur conférence. Sont présents les représentants de la direction nationale et des fidèles venus des paroisses de la montagne.

Dans mon homélie j'ai dit : *« La résistance peut être vécue en persistant dans la foi et l'espérance et non à travers la haine, les armes et la guerre. Les efforts que déploient les membres de la conférence de Saint Vincent de Paul et d'autres associations caritatives sont un signe tangible de cette résistance ».*

Après la messe, nous avons inauguré l'exposition de Noël qui rassemble les produits et les travaux manuels d'habitants de la montagne.

### **Dimanche 3 décembre 2023, dimanche de la Visitation**

A Bkerké, Sa Béatitudo le Patriarche Raï a présidé la messe de la Visitation.

Partant de l'évangile du jour, il a dit dans son homélie :

*« Dans les deux annonces à Zacharie et à Marie, Dieu a parlé et l'homme a écouté. Dans la Visitation, l'homme a parlé et Dieu a écouté. C'est le sacrement de la communion et de la participation. Dieu entre en communion avec l'humanité par l'incarnation du Verbe divin Jésus Christ, et fait participer l'homme à ses grâces et ses bénédictions. L'homme entre en communion avec Dieu par Marie qui s'est totalement donnée à Lui. De cette communion avec Dieu, découle la communion entre les hommes. (...) De Marie et d'Elisabeth nous apprenons l'écoute, la méditation et la parole. (...) Personne ne peut penser - qu'il soit leader, parlementaire ou ministre - qu'il peut s'en passer de cette triade de l'écoute, de la méditation et de la prise de parole. L'écoute de la Parole de Dieu incite à la fraternité, la méditation exige l'abandon de soi et de ses intérêts personnels, et la parole est l'expression constructive de l'application de la Parole de Dieu et de la voix de la conscience. Nous prions pour que nos responsables prennent conscience qu'ils sont obligés à adopter cette trilogie pour sortir de leurs propres intérêts et s'entraider à sauver le peuple et le pays. Le premier fruit serait que les députés se dirigent immédiatement au Parlement pour élire un président de la République selon l'article 49 de la Constitution, et se rendent à l'évidence qu'ils doivent, dans la situation dramatique du pays, prolonger le mandat du commandant en chef de l'armée. (...) Nous sommes consternés par la transgression de la trêve à Gaza et par la reprise de la guerre destructrice dont la conséquence est le génocide du peuple innocent. Et si cette guerre s'étendait au Liban, les conséquences seraient catastrophiques. Les Libanais ne veulent pas cette guerre et on ne peut pas les obliger à s'y immiscer ».*

Quant à moi, je voudrais dire avec Marie : « qu'il m'advienne selon ta parole » (Luc 1,38), et « Mon âme exalte le Seigneur, et mon esprit tressaille de joie en Dieu mon Sauveur » (Luc 1,46-47). Seigneur Dieu de Miséricorde infinie, nous te confions notre combat pour la paix et la fraternité ; et en ton Fils Jésus Christ nous mettons notre espérance !

+ Père Mounir Khairallah, Évêque de Batroun